Mutuelle santé : qui paie quoi ?

• La répartition du coût des dépenses de soins



Part remboursée par l'Assurance Maladie

70 % pour les consultations
65 % pour les médicaments[2]

Ticket modérateur (part à la charge de l'assuré)

30 % pour les consultations
35 % pour les médicaments[2]

Remboursement complémentaire santé

Participation forfaitaire de **2 €** sur les consultations médicales
+ Franchise médicale de **1 à 4 €**
sur les boîtes de médicaments, les actes paramédicaux ou les transports

A charge de l'assuré[3]

• Le ticket modérateur

Le ticket modérateur (TM) est la part des dépenses de santé qui reste à la charge de l'assuré après le remboursement de base de l'Assurance Maladie. Il concerne tous les frais de santé remboursables :

- **Consultation médicale**
- **Analyse biologique**
- **Examen de radiologie**
- **Médicaments prescrits, etc.**

Votre mutuelle ou complémentaire santé peut vous le rembourser, en partie ou en totalité.

Dans certaines situations (ALD, femme enceinte, nouveau-né...), il est **pris en charge à 100 %** par l'Assurance Maladie.

En cas de non-respect du parcours de soins, **son montant est majoré.**

Certains médecins ont le droit de demander des **dépassements d'honoraires**, qui peuvent être pris en charge par les complémentaires santé suivant le contrat souscrit.

(2) Pour les médicaments à SMR majeur ou important, remboursés à 65 %. La part de remboursement de l'Assurance Maladie pour les médicaments à SMR faible et modéré diminuera à compter du 01/01/27 (décret du 22/08/26). (3) Conformément, notamment, au cahier des charges des contrats responsables (article L.871-1 du Code de la sécurité sociale), la participation forfaitaire et les franchises médicales ne peuvent pas être prises en charge par votre complémentaire santé.

Radiance Mutuelle, mutuelle régie par le livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 483 747 333 - Siège social : 95 rue Vendôme - 69006 Lyon. www.radiance.fr - Organisme contrôlé par l'ACPR, 4 place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09.

Radiance mutuelle
groupe malakoff humanis